

## **Inauguration nouveaux locaux MECS Lamon-Fournet 8 mars 2017**

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Lamon-Fournet, gérée par l'ANRS, est un établissement spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs en difficulté.

Sa mission, qui fait l'objet d'une convention avec le Département, est de veiller à la protection des enfants en situation de danger, mais aussi d'accueillir des mineurs ayant commis des actes de délinquance.

Jusqu'à 60 jeunes, de 6 à 21 ans, peuvent ainsi bénéficier de ce type d'hébergement.

A ce jour, les relations et la collaboration entre l'ANRAS et les services de l'Aide sociale à l'enfance (qui accueillent les enfants confiés au Département) ont toujours été excellentes.

Pour rappel, nous pouvons compter sur la présence de trois de ces maisons sur notre territoire. Et nous avons la chance avec ces 3 Maisons, de travailler aux côtés d'opérateurs engagés pour mener à bien notre mission de protection de l'enfance.

Les équipes qui travaillent ici savent être présentes auprès de la Direction Enfance Familles pour répondre aux besoins en matière de protection de l'enfance. Elles sont présentes également dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la Protection de l'Enfance que nous avons lancés en novembre dernier.

Comme en 2013, où nous avons accepté le rachat du site de Bagnères pour le compte de l'ANRAS, le Conseil Départemental a donné son accord, il y a deux ans, pour racheter les locaux de Tarbes. Nous avons profité de l'occasion pour lancer quelques travaux d'aménagements afin de proposer aux enfants les meilleures conditions d'accueil possible.

Ce projet comprend :

- des travaux de mise aux normes d'accessibilité
- la création d'une chambre pour personne à mobilité réduite ainsi que la mise en conformité des passages, couloirs et sanitaires

- l'installation d'encadrements et de menuiseries spécifiques suite à l'avis posé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Malgré un achat différé et quelques mois de retard dans le démarrage des travaux, la première tranche est aujourd'hui achevée.

Je rappelle que la MECS ne touche pas de subvention, elle est directement financée par le Département via une dotation annuelle globalisée. Nous avons donc choisi d'augmenter cette dotation afin d'y intégrer le coût des travaux (évalués à 2,4 millions d'euros). L'impact financier sera toutefois minoré par la fin du versement du loyer à l'ancien propriétaire.

Mais la maîtrise financière de ce projet n'est qu'un détail au regard des conditions d'accueil qui vont être proposées désormais à nos jeunes. Ces nouveaux locaux vont offrir un cadre de qualité, un cadre serein et bien-traitant, où les personnes accueillies pourront trouver leur place.

Néanmoins, quelles que soient les qualités de cette Maison, tout cela n'est possible que grâce à l'engagement et au dévouement des équipes qui assument ces missions, souvent délicates, mais toujours essentielles.

Vous veillez à protéger ce que notre société compte de plus précieux : nos enfants.

Enfin, je voudrais terminer par un petit mot d'actualité, puisque, suite à la demande du Département, la MECS Lamon-Fournet a transmis un projet d'accueil des Mineurs Non Accompagnés.

Cet accueil concerne les mineurs provenant de la Lande de Calais qui avaient été reçus en urgence au Foyer Départemental de l'Enfance.

Afin d'assurer l'accueil de ces jeunes, la capacité d'hébergement de la MECS a été exceptionnellement revue à la hausse. Une extension de 10 places lui a ainsi été accordée pour une durée de 18 mois depuis le début de cette année.

Je vous remercie,

**Michel PELIEU**  
***Président du Conseil départemental***